



LÉCUYER Théophile

Naissance : 6 décembre 1901 - Brest (29)

Année d'entrée en résistance ou F.F.I. : 1944

Unité : [F.F.I Lesneven](#)

Secteur(s) d'action : Lesneven

Arrêté, Torturé, Disparu, Disparu de Pontaniou, Fusillé

Décès : 7 août 1944 - Brest (29)

Mort pour la France

Théophile Marie Lécuyer suit des études de téléphoniste avant de contracter en décembre 1917, un engagement volontaire dans la Marine nationale pour dix ans. Apprenti marin puis matelot, le Brestois se spécialise assez naturellement en électricien. Il participe donc malgré son jeune âge, à la fin de la Première Guerre mondiale. Les années passent et en avril 1923, Théophile Lécuyer demande à résilier son contrat, ce qui lui est accordé. Rendu à la vie civile, il épouse Thérèse Gourvennec (1900-1955), le 19 juin 1923 à Lesneven et de cette union naissent deux enfants. La famille réside au 9 rue Poullic-ar-Lor à Brest. Son activité durant la Guerre 1939-1940 et sous l'Occupation allemande n'est pas connue. La famille semble s'être néanmoins retirée à Lesneven. C'est dans cette localité que Théophile Lécuyer aurait rejoint les [Forces Françaises de l'Intérieur \(F.F.I\)](#) de Lesneven à partir de juin 1944.

Son activité au sein de cette unité combattante de la Résistance n'est également pas connue. Il est cependant rapidement identifié et dénoncé aux autorités allemandes par un militant du Parti National Breton (P.N.B). Ceci est corroboré dans deux témoignages datés de septembre 1944.

Le supplétif français Jean Corre déclare à ce sujet :

Dans les environs du 18 juillet, Bodros et Geffroy partirent en motocyclette à Lesneven recueillir des renseignements chez des amis P.N.B et en particulier chez un boucher dont j'ai oublié le nom et qui a été abattu, je crois, par la résistance. A leur retour, ils apprirent à Schaad qu'on leur avait signalé l'existence d'un poste émetteur à Lesneven, chez un nommé Lécuyer. Ils ramenèrent également d'autres renseignements dont je ne me rappelle pas des détails. Ces renseignements avaient paru intéressants à Schaad qui décide une expédition qui eu lieu aux environs du 18 juillet. Quelques soldats seulement du Kommando y participèrent, dirigés par Schaad, qu'accompagnaient Bodros et Geffroy.

Je n'ai pas pris part à cette expédition. Mais en retour du Kommando, j'ai appris ce qui s'était passé. Un poste T.S.F, fabriqué par lui-même, fut découvert à son domicile. Ce n'était pas un poste émetteur, mais Lécuyer fut arrêté quand même et conduit à Landerneau. Là, il fut interrogé, et, bien que je n'ai pas assisté à l'interrogatoire, j'ai appris par Bodros et Geffroy qui s'en sont vantés, qu'ils l'avaient sérieusement brutalisé. Par la suite, Lécuyer a été conduit à Brest. J'ignore ce qu'il est devenu. Je ne crois pas qu'il y ait eu d'autres arrestations opérées ce jour là. [1]

Le Sonderführer (K) Herbert Schaad déclare à ce sujet :

Bodros avait obtenu des renseignements qui furent transmis au Kommando par Geffroy, selon lesquels un électricien de Lesneven, nommé Lécuyer, était détenteur d'un poste récepteur à accus et, ce qui lui permettait de répandre les nouvelles en ville, et d'un poste de T.S.F émetteur. Une expédition fut donc effectuée dans les environs du 18 juillet, à laquelle prirent part Bodros et Geffroy. Nous ne découvrîmes qu'un poste récepteur que Lécuyer avait fabriqué lui-même mais le poste émetteur resta introuvable. Lécuyer fut arrêté et conduit à Landerneau. J'ai procédé à son interrogatoire et reconnais l'avoir frappé. Je sais également que Bodros et Geffroy l'ont frappé durement. Lécuyer a été transféré à Brest ; je ne sais pas ce qu'il est devenu. [2]

Selon le témoignage de son épouse Thérèse, l'électricien lesnevien a été arrêté dans la nuit du 25 au 26 juillet 1944. Théophile Lécuyer est donc transféré à la Prison de Pontaniou à Brest. Hélas, tous les prisonniers restant à Pontaniou à la déclaration du siège de Brest en août 1944, furent enlevés par les allemands de la prison et fusillés le 7 août 1944. Seule une partie des corps furent retrouvés en 1945 puis 1962. Près de quarante autres résistants restent à ce jour introuvables, dont celui de Théophile Lécuyer. D'abord porté disparu, comme déporté, il est finalement déclaré Mort pour la France par un jugement du Tribunal en 1948. A titre posthume, il est décoré de la médaille de la Résistance française en 1955 (décret du 27/12/54). Son nom est gravé avec d'autres Résistants de Lesneven sur une plaque commémorative de leur localité.

Nous cherchons à mettre un visage sur son histoire, si vous avez une photo de lui, n'hésitez pas à nous contacter.

Publiée le mardi 24 novembre 2020, par [Gildas Priol](#), mise à jour vendredi 29 décembre 2023

Documents joints

- [Ouest-France 1962 - Liste des Résistants disparus de Pontaniou.](#)

9 mars 2020 - PDF - 653.2 kio

Sources - Liens

- Archives municipales de Brest, registre d'état civil ([1E226](#)).
- Archives départementales du Finistère, dossier de combattant volontaire de la résistance (1622 W 56) et fiche matricule militaire de Théophile Lécuyer ([1 R 1668](#)).
- Ordre de la Libération, registre des médaillés de la Résistance française ([J.O du 06/01/1955](#)).
- La Dépêche de Brest, édition du [5 juin 1923](#).
- Service historique de la Défense de Vincennes, dossier individuel de Résistant de Théophile Lécuyer (GR 16 P 351560) - **Non consulté à ce jour**.
- Service historique de la Défense de Caen, dossier individuel de Théophile Lécuyer ([AC 21 P 474 410](#)) - **Non consulté à ce jour**.

Remerciement à Françoise Omnes pour la relecture de cette notice.

Notes

[1] Archives Municipale de Brest, fonds *Joël Le Bras* (153S12), déposition d'Herbert Schaad, 22 septembre 1944.

[2] Archives Municipale de Brest, fonds *Joël Le Bras* (153S12), déposition d'Herbert Schaad, 26 septembre 1944.

Mémoires des Résistants et FFI de l'arrondissement de Brest - <https://www.resistance-brest.net>